

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 7 septembre 2017 N° 103

Communiqué de presse

GM&S : Bruno Le Maire et Benjamin Griveaux confirment l'engagement de l'Etat auprès des salariés de l'entreprise GM&S après la décision du tribunal de commerce de Poitiers

A la suite de la décision du tribunal de commerce de Poitiers validant la reprise de l'entreprise GM&S par le groupe GMD, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, et **Benjamin Griveaux**, secrétaire d'Etat, confirment l'engagement de l'Etat auprès des salariés de l'entreprise GM&S.

Bruno Le Maire souligne que « cette reprise permet de maintenir 120 emplois et une activité industrielle pérenne sur le site de la Souterraine, avec une garantie de chiffre d'affaires sur cinq ans et des investissements à hauteur de quinze millions d'euros.

Pour l'ensemble des salariés non repris, une cellule de reclassement sera rapidement mise en place dès validation par les organisations syndicales. Des moyens spécifiques seront disponibles pour accompagner leur projet professionnel, notamment sur la formation. ».

Benjamin Griveaux ajoute que « la reprise de l'activité ainsi que la mobilisation des salariés de GM&S doivent permettre de gagner en compétitivité, d'obtenir de nouvelles commandes et donc d'espérer, à terme, de nouvelles embauches ».

Le repreneur prendra possession de l'entreprise lundi 11 septembre : l'urgence est maintenant de redémarrer l'activité, afin de remplir les engagements de hausse de chiffre d'affaires prévus grâce à l'accord avec les deux grands constructeurs automobiles français, PSA et Renault.

Un comité de suivi sera installé d'ici la fin du mois pour surveiller la mise en œuvre des investissements soutenus par les constructeurs et l'Etat et veiller au bon accompagnement de tous les salariés non repris.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

